

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

MARDI 4 JUIN 2019 • BRUXELLES

IFE  
by ABILWAYS

# GESTION ET EXPLOITATION DES BIENS PUBLICS

Acquisitions, aliénations, locations et  
concessions : comment les optimiser ?

**-100€**  
DE RÉDUCTION

Pour toutes les  
inscriptions avant  
le 19/04

[www.ifebenelux.be](http://www.ifebenelux.be)



## Aurélien Vandeburie

Avocat au Barreau de Bruxelles,  
Portico & Maître de conférences, ULB

La gestion et l'exploitation des biens publics implique de devoir prendre en considération une **multitude d'intérêts**, et à apprendre à jongler avec **différentes réglementations**. Quelques exemples suffisent à s'en rendre compte : faut-il appliquer la réglementation publique lors de **l'achat d'un bien immobilier** ? Quelles règles appliquer lors de la vente d'un bâtiment public ? **Un échange d'immeubles** échappe-t-il à toute mise en concurrence ? Un achat en commun (public-privé) est-il envisageable ? Quels changements apporte le nouveau décret en matière d'**expropriation** en région wallonne ? Quelles sont les conséquences de la **faillite du concessionnaire** sur les biens concédés ?

À l'aide d'experts et de praticiens en charge de la gestion de biens publics, nous appréhenderons pas à pas les difficultés que cette matière peut encore susciter.

### POUR QUI ?

- Responsables des services technique, juridique et urbanisme
- Ingénieurs et chargés de projets fonciers
- Notaires
- Avocats, juristes et conseils
- Géomètres-experts
- Promoteurs, constructeurs et aménageurs
- Maîtres d'ouvrages publics et privés
- Gestionnaires d'immeubles et de centres commerciaux

### POURQUOI ?

- Optimiser l'acquisition, l'aliénation, la location et la concession de vos biens publics
- Bénéficier de retours d'expériences

### COMMENT ?

- Le programme de cette journée a été élaboré avec les meilleurs spécialistes pour répondre au mieux à vos attentes
- Des sessions de questions/réponses favorisent l'interaction et les pauses permettent des contacts privilégiés avec les intervenants
- La remise d'un support écrit spécialement élaboré pour la formation

### ET POUR PLUS D'INTERACTIVITÉ !

- N'hésitez pas à m'envoyer toutes vos questions à [abéjanne@abilways.com](mailto:abéjanne@abilways.com)

## MARDI 4 JUIN 2019

Journée présidée par :

**Aurélien Vandeburie**, *Avocat au Barreau de Bruxelles, Portico & Maître de conférences, ULB*

8h45 Accueil des participants

9h00 Allocution du président de séance

**9h05**

### **Quelles sont les modalités d'acquisitions immobilières ? Quelles possibilités de prise à bail ?**

- Quels sont les principes à respecter ?
  - Quel impact des principes de concurrence et d'égalité de traitement ?
  - Quel champ d'application ?
- Quelle qualification du contrat ?
  - Quand un achat immobilier ou un bail devient-il un marché public ?
  - VEFA : quelles sont les conditions obligatoires ? Quels sont les risques ?
- Choix de la procédure : quelle procédure suivre ? Quels recours possibles ?
- Quelles contraintes en termes de négociation ? Identifiez les bonnes pratiques

**François Moïses**

*Avocat*

**ELEGIS**

**10h00**

### **Initiative récente en matière de bail : la solution de l'intercommunale ECETIA**

- Quels sont les différents baux envisageables ?
  - Quand les appliquer ?
- Quel est le mécanisme de financement pour le compte d'autres entités publiques ?
- Comment mettre les biens en location ?
- Quelle déconsolidation de la dette ?

**Bertrand Demonceau**

*Directeur général*

**ECETIA**

11h00 Café Networking

**11h15**

### **Expropriation : quel est l'état des lieux ?**

- Quelle répartition entre le Fédéral et les Régions ?
- Quels impacts du nouveau décret wallon relatif à la procédure d'expropriation ?
  - Procédure administrative : quelles nouveautés ?
  - En quoi consiste la nouvelle procédure judiciaire ?
  - Quels sont les avantages et inconvénients de cette réforme ?
- Quelle coordination avec la réforme du droit des biens au niveau fédéral ?

**Geoffrey Ninane & Séverine Perin**

*Avocat Counsel & Avocate*

**JANSON BAUGNIET**

*Assistants*

**ULB**

12h30 Session de questions/réponses

12h45 Déjeuner / Buffet

**14h00**

### **Aliénations immobilières et cessions de droits réels : quelle est votre marge de manœuvre ?**

- Quelles possibilités d'aliénation ou de cessions de droits réels ?
  - Quel impact du régime de domanialité publique ?
- Quelles possibilités de superposition ou d'intégration de biens publics et privés dans un même ensemble ?
- Quel régime pour les situations complexes ? Ventes avec charges, échanges...
- Choix et déroulement de la procédure : quelles sont les modalités à respecter ?
- Quelles sont les obligations du vendeur ?
  - *Quid* en cas de vices ?
- Quels sont les risques ? Quels recours possibles ?

**Aurélien Vandeburie**

15h15 Pause-café

**15h30**

### **Concessions domaniales : quelles nouvelles solutions pour une exploitation optimale du domaine ?**

- Champ d'application : quand recourir à la concession ?
  - Quelles différences avec les concessions de services et de travaux ?
- Quelles procédures de conclusions du contrat de concession ?
  - Quels risques et quelles responsabilités ?
  - Quels recours ?
- Comment rédiger au mieux votre contrat de concession ?
  - Quelle est la nature des droits octroyés ? Des droits réels peuvent-ils être concédés ?
  - Quelles obligations pour le concédant et le concessionnaire ?
  - Quelles adaptations ou modifications possibles ?
  - Quelles conséquences en cas de faillite ou de PRJ du concessionnaire ?
  - Quelles modalités respecter à la fin de la concession ?

**Aurélien Vandeburie**

**& Emmanuelle Rousseau**

*Corporate Lawyer*

**LIÈGE AIRPORT**

16h45 Session de questions/réponses

17h00 Clôture de la journée par le président de séance

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Renseignements programme

Annabelle Béjonne-Nonet - abejonne@efe.fr

## Comment vous inscrire ?

En ligne sur [www.ifebenelux.be](http://www.ifebenelux.be) ou [book-ife@abilways.com](mailto:book-ife@abilways.com)

## Besoin d'aide ?

Contactez-nous au +32 (0)2 533 10 20 ou [help-ife@abilways.com](mailto:help-ife@abilways.com)

## Participation (+ 21 % TVA)

TARIF HT	Normal	Collectivités locales
1 jour	850 € HT	700 € HT

Ce prix comprend les rafraîchissements et la documentation de la formation.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par virement à notre banque BNP PARIBAS FORTIS, agence Quartier-Léopold, Place du Luxembourg, 14, B-1050 Bruxelles, compte BE98210004689293, au nom d'EFEB SA/IV, avec mention du numéro de la facture.

## Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Le groupe Abilways (IFE Belgique, IFE Luxembourg, EFE, CFPJ, ISM, ACP FORMATION, PYRAMID, IDCC, ABILWAYS DIGITAL) est responsable du traitement de vos données personnelles et en tant que partenaire de confiance, nous voulons que nos clients soient assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer la protection de leurs données personnelles et le respect de leurs droits.

IFE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Ces données sont nécessaires au traitement de cette fiche et sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles nous les collectons, sauf dispositions légales contraires. Toutes les informations complémentaires relatives à notre politique relative aux données personnelles, à notre politique relative à la gestion des cookies et à nos CGV sont consultables sur notre site [www.ifebenelux.be](http://www.ifebenelux.be). Le groupe Abilways peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale susceptible de vous intéresser. Conformément aux dispositions de la loi du 08/12/92 modifiée sur le respect de la vie privée et du règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer à tout envoi ultérieur de communication commerciale. Vous pouvez exercer ces droits par courrier électronique à cette adresse [correctionibd@ifeexecutives.com](mailto:correctionibd@ifeexecutives.com) ou par téléphone au 02 533 10 20 ou par courrier postal à l'adresse suivante : 41, rue de la Science 1040 Bruxelles, Science 1040 Bruxelles.  J'accepte de recevoir de l'information commerciale des partenaires du groupe Abilways (IFE Belgique, IFE Luxembourg, EFE, CFPJ, ISM, ACP FORMATION, PYRAMID, IDCC, ABILWAYS DIGITAL)

## Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

## Date et lieu de la formation

**MARDI 4 JUIN 2019 - BRUXELLES**

Le lieu de la formation vous sera précisé sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la formation.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

IFE est une marque du groupe

**ABILWAYS**  
BUILD YOUR SINGULARITY

Scannez ce code  
et retrouvez-nous sur  
votre smartphone



**OUI**, je m'inscris à la formation " **Gestion et exploitation des biens publics** " (code 241154) le mardi 4 juin 2019

**OUI**, je m'inscris avant le 19/04 (code promo 241154 EARLY et je bénéficie de 100€ HT de réduction.

Nom et prénom\* \_\_\_\_\_

E-mail\* \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_ Société \_\_\_\_\_

N° TVA \_\_\_\_\_ Secteur d'activité \_\_\_\_\_ Effectif site \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal | | | | | Ville \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_ N° de GSM \_\_\_\_\_

Adresse de facturation (si différente) \_\_\_\_\_

Signature et cachet obligatoires : \_\_\_\_\_

*\*Indispensable pour vous adresser votre convocation*

241154 WEB

# DÉCOUVREZ NOS FORMATIONS BEST OF



## LE CONTENTIEUX DE L'URBANISME - WALLONIE

ANTICIPER, MAÎTRISER ET GÉRER LES LITIGES LIÉS À SES PROJETS

### OBJECTIFS

- Maîtriser l'articulation du contentieux de l'urbanisme avec le contentieux civil et pénal.
- Déterminer une stratégie contentieuse en fonction des moyens de forme et de fond invoqués

perfectionnement

1 jour : 7 heures | Tarif HT : 770 € | Repas inclus

Code : 7191318

## LE PERMIS D'URBANISME ET LES EXIGENCES DU CODT - WALLONIE

MAÎTRISER LA PROCÉDURE ET OPTIMISER SA PRATIQUE

### OBJECTIFS

- Analyser le nouveau régime des permis d'urbanisme applicable.
- Maîtriser les éléments essentiels à l'instruction de ces permis.
- Appréhender le risque contentieux en analysant la jurisprudence du Conseil d'État.

initiation

1 jour : 7 heures | Tarif HT : 730 € | Repas inclus

Code : 7191303



Retrouvez les programmes complets sur notre site internet : [www.ifebenelux.be](http://www.ifebenelux.be)